



Régularisation titre de séjour

Par **zim**, le **10/08/2017** à **08:25**

bonjour

j'aimerais vous exposer mon problème, je suis arrivée en France en 2012 avec un visa étudiant pour un master mais malheureusement j'ai pas pu valider mon année jusqu'à ce jour on m'a diagnostiqué l'endométriose en 2012 ce qui m'a beaucoup bouleversé et ce qui a agi sur mon état psychologique.

En 2015 j'ai trouvé un job en CDI en tant que vendeuse colporteur de presse ce que je continue de faire jusqu'aujourd'hui.

J'ai reçu un OQTF en 2016 pour non sérieux dans les études, j'ai fait un recours qui a été rejeté, j'ai essayé de valider l'année 2016/2017 ce qui s'est terminé par un échec tout ce que j'ai pu faire c'est de valider le premier semestre il me reste que le rapport de stage et le mémoire que j'ai pas validé, tellement j'étais découragé par mon parcours chaotique que je ne me suis pas réinscrit en 2016/2017. Je ne sais plus quoi faire.

Après des phases de dépression je me suis réinscrit pour l'année 2017/2018 pour la validation de mon mémoire et mon rapport de stage en vue d'avoir mon master 1.

J'aimerais régulariser ma situation ou avoir un récépissé pour faire un stage dans le cadre de ma formation...

Je ne sais quoi faire..dois-je ?

-puis-je passer par la loi Valls, ou

-essayer d'avoir un titre de séjour étranger malade vu que l'endométriose n'a pas de remède et ça peut avoir des conséquences sur ma santé à long terme, ou

-refaire une nouvelle demande de renouvellement tout en expliquant ma situation

Svp aider moi, depuis que j'ai reçu l'OQTF je suis tout le temps dépressif

Par **amajuris**, le **10/08/2017** à **11:54**

bonjour,
si vous avez reçu une OQTF, et que votre recours a été rejeté, vous n'avez pas d'autre
solution que de respecter la décision prise à votre encontre.
salutations